



Paris, le 14 janvier 2025

## **Vœux du SNEMG - Nous sommes prêts !**

### **Mobilisation de la médecine générale universitaire pour l'accès aux soins et son ancrage dans les territoires**

Le SNEMG vous présente ses meilleurs vœux et vous assure de sa mobilisation active pour cette nouvelle année qui s'annonce décisive pour notre discipline.

Nous réitérons ces quelques mots écrits l'an dernier. « Tourné vers le futur, le SNEMG mesure les enjeux de la mise en place de la 4ème année. Elle répond au besoin indispensable d'amélioration de la formation et de l'accès aux soins ». La médecine générale, au cœur des soins de premiers recours peut se voir encore plus fragilisée par un ensemble de mesures non concertées, prises dans la précipitation et qui ne répondraient pas de manière cohérente aux besoins réels.

Acteurs et experts des soins de premiers recours, les médecins généralistes, et tout particulièrement la valence universitaire que nous représentons, entendent bien être force de propositions auprès du ministère de la santé et de l'accès aux soins.

L'accès aux soins est en passe de devenir la première préoccupation des Français. Cet enjeu sociétal dépasse largement les clivages politiques. Ce n'est ni la coercition, ni le raccourcissement des études de médecine qui permettront de relever le défi.

Quant au secteur 2 comme réponse aux déserts médicaux, plusieurs études montrent qu'il augmente le renoncement aux soins.

Grace aux 89% de praticiens agréés maitres de stage des universités (PAMSU) installés en zones sous dotées, la maitrise de stage constitue le levier majeur pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires. Avec près de 14000 PAMSU, qui représente un quart des médecins généralistes installés, la mise en place de cette 4e année est à notre portée.

Nous appelons de nos vœux que nos ministères de tutelles, santé-access aux soins et enseignement supérieur, traitent en priorité les modalités de mise en place de la 4ème année du DES de MG en s'appuyant sur le 2ème rapport de la mission ministérielle remis au ministre de la Santé au printemps dernier. Nous réaffirmons que la mise en place de cette réforme est un déterminant majeur dans l'amélioration de l'accès au soin et l'attractivité de notre profession.

Le SNEMG veillera, aux côtés des organisations étudiantes, que cette réforme soit accompagnée, comme promis par les ministères précédents, de moyens humains supplémentaires tant sur le nombre de postes d'enseignants dans les facultés que sur le nombre de postes administratifs.

Le moment est historique. Les décisions prises aujourd'hui entraîneront des conséquences majeures sur la santé des Français.

Amicalement

Pour le bureau du SNEMG, Pr Philippe SERAYET, Président

Courriel : [president@snemg.fr](mailto:president@snemg.fr)